

Pour accélérer la rénovation énergétique des logements, le gouvernement entend porter ses efforts sur l'habitat collectif. Olivier Klein, ministre délégué chargé de la ville et du logement, a notamment prévu de rencontrer les banques françaises à la mi-février afin de les inciter à accélérer la distribution de l'écoprêt à taux-zéro (PTZ) copropriété, qui permet de financer des actions de rénovation énergétique en copropriété.

Si cette action va bien évidemment dans le bon sens, elle reste très largement insuffisante pour atteindre l'engagement de neutralité carbone des bâtiments à horizon 2050.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) alerte : « Face à l'investissement colossal que représente le financement de la rénovation énergétique de nos bâtiments, inciter à distribuer davantage l'écoprêt à taux zéro copropriété, tel que l'envisage Olivier Klein, ne va pas suffire. Une mobilisation forte du secteur bancaire est indispensable. Nous demandons la création d'un prêt garanti vert accessible à tous les particuliers et facilement contractualisable. C'est à cette seule condition que nous parviendrons à transformer notre approche et à être à la hauteur du défi qui nous attend. »

En plus d'appeler à la création d'un prêt garanti vert accessible à tous, la CAPEB avance par ailleurs deux autres propositions majeures pour agir concrètement en faveur de la rénovation énergétique :

- **Simplifier la mise en œuvre des Groupements Momentanés d'Entreprises** pour faciliter l'accès des artisans du BTP à des travaux de plus grande ampleur et répondre aux attentes des clients sur la rénovation énergétique globale ;
- **Généraliser la TVA à 5,5 %** sur tous les travaux de rénovation.